

Rapport sur le préavis municipal relatif à un crédit complémentaire de CHF 126'000.- pour le chantier du séparatif de la Grand Rue et de la rue du Pontet.

---

La commission composée de Daniel Nussbaum, Vincent Guyot et du rapporteur, s'est réunie le 27 novembre au bureau communal et le 3 décembre à la salle du Moulin..

Nous remercions Patrick Jaggi, Syndic et municipal des finances pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 14 novembre 2018
- Comptes communaux 2017

En juin 2018, le Conseil accordait un crédit de 1'470'000.- pour cette 3<sup>ème</sup> tranche des travaux du séparatif.

Dans ce genre de devis, un poste "divers et imprévus" représente environ 10% du montant total, soit 147'000.-

Il apparaît que le chantier "archéologique" a déjà dévoré tout ou partie de cette position et que la municipalité a décidé, par transparence, d'informer le Conseil de ces nouveaux "imprévus" sous forme de la demande de crédit complémentaire qui vous est soumise.

La commission prend acte que le montant du préavis est basé sur un devis précis. Sauf nouvelle surprise du même ordre, nous devrions en rester là pour cette phase des travaux.

A l'issue de cette tranche, la commission apprécierait que la municipalité remette au Conseil un tableau qui mette en rapport le montant des crédits votés et le montant des factures payées pour ce projet.

En conclusion, les travaux étant déjà engagés, voire achevés, la commission ne peut que vous recommander de les payer.

Pour la commission des finances:

Daniel Nussbaum

Vincent Guyot

Eloi Du Pasquier